



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE  
ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

---

**Compte rendu du 30 juin 2017**

# PARTICIPANTS

## Présents :

Philippe DIDELOT Directeur de la DIRECCTE unité territoriale 54, représentant le Préfet de Meurthe-et-Moselle Philippe MAHE.

## Membres élus

Philippe AUBRY, Christine BERTRAND, André CARLOTTI, Daniel CERUTTI, Jacques-Philippe CHEVALIER, Marie-Jo DAVANZO, Marie DE METZ NOBLAT, Pierre GRILLOT, Denis HEFTRE, Jean-Louis KAYSER, Valérie LUNG-BROGLIA, Brigitte MEYER, Véronique MILLET, Stéphane MORETTI, François PELISSIER, Philippe PERRIN, Gilles SCHAFF

## Membres associés

Béatrice CUIF-MATHIEU, Valérie CREUSOT-RIVIERE, Richard ENGEL, Marie-Caroline ORLUC

## Conseillers techniques

Thierry GIGOUT, Colette HEISSER, Alex MÜLLER, Sébastien PLAID

## Personnes qualifiées

Charles CUNAT, Président du Tribunal de Commerce de Nancy, Daniel DUPONT, Directeur régional Banque de France, Ophélie DIEUDONNE, Chargée de Mission Tutelle des CCI DIRECCTE

## Permanents

Natalia FONTENEAU, Chef de Cabinet, Lina GILSON, Directrice Générale, Christine LACOSTE, Assistante de la Directrice Générale, Eric TAVERNE, Directeur de Cabinet, Laurent PERREIN, Responsable Administratif et Financier, Gilles ROUX, Directeur Services aux Entreprises et aux Territoires, Olivier SIMON, Directeur Aménagement et Infrastructures

## Invités

Laurent BERARD, KPMG

## Excusés :

Philippe MAHE, Préfet de Meurthe-et-Moselle, Imed BENTALEB, sous-préfet en charge des Affaires économiques représentant le Préfet de Meurthe-et-Moselle

## Membres élus

Jean BOONEN, Marie-Christine BOUDOT-DESHONS, Christian FAIVRE, Hervé GARNIER, Arnaud HABRANT, Jacques HENRION, Delphine MANZANO, Adeline MASSON-THOMAS, Marianne MAURICE, Daniel RODER, Nathalie UDASSE, Didier VAUCOIS

**Membres associés**

Pascal CARRERAS, Valérie CALAMIA, Philippe DURST, Jean-Sébastien MENGIN, Stéphanie TABOUILLOT, Joel VIGNERON

**Conseillers techniques**

Philippe DUPONT, Blandine OZDEMIR, Philippe REGNIEZ

**Personnes qualifiées**

Aurélien DAUBAIRE Directeur Régional INSEE Lorraine, Gérard RENOUARD, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, Eric THORR, Administrateur Adjoint DGFIP, Alban VIBRAC, Président de la CGPME de Meurthe-et-Moselle

**Invité**

Gilbert STIMPFLIN, Président de la CCI Grand Est, Jérôme KEIFFER, KPMG

**Absents :****Membres élus**

Patricia GUIRLINGER, Jérôme KIEFFER, Laurence REBECK, Stéphane ROBERT-GRANDJEAN

**Membres associés**

Olivier BERTRAND, Marie-Hélène BRION, Astrid CANADA, Fabrice CHARTREUX, Olivier LOUE, Philippe MARCHAND

**Conseillers techniques**

Vincent BARBARAS, Marie CANTON, Laurine DEBACKER JOBERT, Nicole GIRARD

**Personnes qualifiées**

Jean ARNOULD, Président UIMM Lorraine, Michel BEDU, Président de la Fédération Départementale de l'Industrie Hôtelière ; Jean-Paul DAUL Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle, Claude D'HARCOURT, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé; Roland ESCH, Président du Tribunal de Grande Instance de Nancy, Gérard HOLZHAMMER, Président du Conseil des Prud'hommes de Nancy , Martial MUNIER, Président de la Délégation Meurthe-et-Moselle UIMM Lorraine

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>CCI Métropolitaine.....</b>	<b>4</b>
<b>2</b>	<b>CAREP : (Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays Val de Lorraine) : Reprise des actions détenues par ILP SADEPAR au capital du CAREP. ....</b>	<b>16</b>

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle s'est réunie en Assemblée Générale le lundi 30 juin 2017, à 18h dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy.

Le président salue la présence de Philippe DIDELOT Directeur de la DIRECCTE unité territoriale 54, représentant le Préfet de Meurthe-et-Moselle Philippe MAHE et de Daniel DUPONT, Directeur Banque de France.

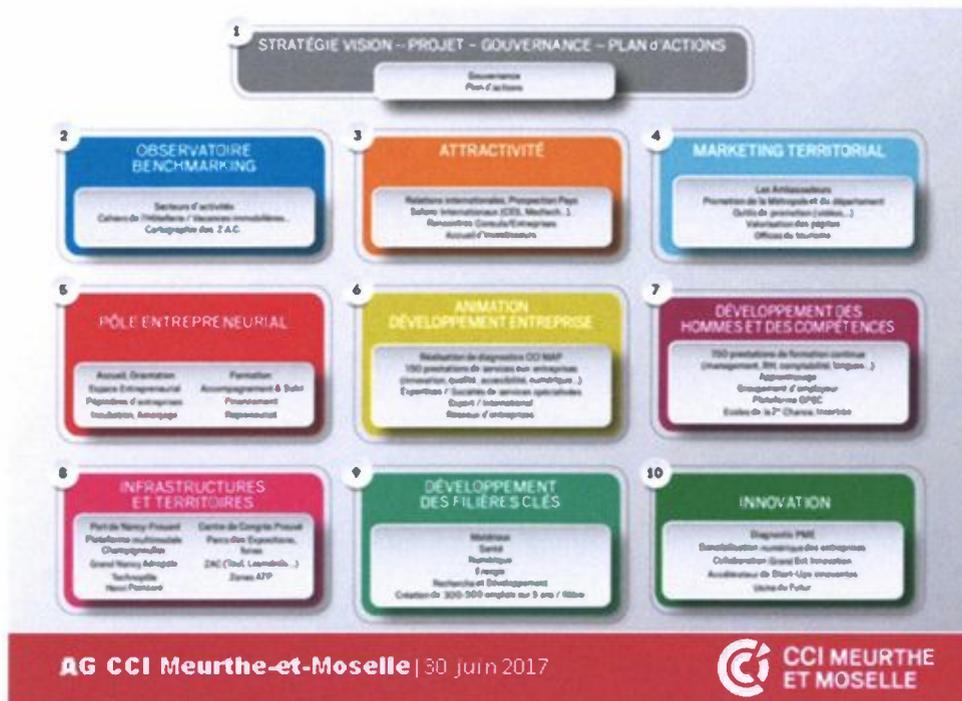
Le Président présente les excuses de Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle Philippe MAHE, Monsieur le sous préfet de Meurthe-et-Moselle en charge des affaires économiques Imed BENTALEB, Aurélien DAUBAIRE Directeur Régional INSEE Lorraine, Gérard RENOUARD, Président de la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, Eric THORR, Administrateur Adjoint DGFIP, Alban VIBRAC, Président de la CGPME de Meurthe-et-Moselle.

## 1 CCI Métropolitaine

Le Président François PELISSIER précise que c'est une Assemblée Générale très importante puisqu'au même moment au Grand Nancy a lieu le débat sur la création de la CCI Métropolitaine et informe qu'au cours des dernières semaines nous avons avancé avec le Grand Nancy pour réfléchir au rôle que chacun des acteurs principaux pourrait assumer dans le développement économique sur le territoire métropolitain. Avant de rentrer dans le débat sur la CCI Métropolitaine, son intérêt, son rôle, sa stratégie, il semble important de relever les éléments constitutifs de ce que c'est le développement économique.

Pour couvrir l'ensemble du champ économique du territoire on identifie 10 grandes missions :

1. Stratégie-Vision-Projet-Gouvernance-Plan d'actions
2. Observatoire-Benchmarking
3. Attractivité
4. Marketing territorial
5. Pôle entrepreneurial
6. Animation-Développement entreprise
7. Développement des hommes et des compétences
8. Infrastructures et Territoires
9. Développement des filières clés
10. Innovation





Au niveau de la gouvernance et du plan d'actions on identifie 4 principaux acteurs :

1. La Région Grand Est
2. La Métropole
3. La CCI
4. L'Université

Ce sont les acteurs qui dans les prochaines semaines vont définir la stratégie au niveau métropolitain. L'objectif - éviter la dilution au profit de la délégation et définir quel organisme territorial couvre chacune des missions suivantes :

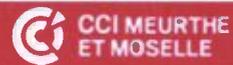
2

## OBSERVATOIRE BENCHMARKING

Secteurs d'activités  
Cahiers de l'Hôtellerie / Vacances immobilières...  
Cartographie des Z.A.C.

RETOUR

AG CCI Meurthe-et-Moselle | 30 juin 2017



3

## ATTRACTIVITÉ

Relations internationales, Prospection Pays  
Salons Internationaux (CES, Medtech...),  
Rencontres Consuls/Entreprises  
Accueil d'investisseurs

RETOUR

AG CCI Meurthe-et-Moselle | 30 juin 2017



4

## MARKETING TERRITORIAL

Les Ambassadeurs  
Promotion de la Métropole et du département  
Outils de promotion (vidéos,...)  
Valorisation des pépites  
Offices du tourisme

RETOUR

AG CCI Meurthe-et-Moselle | 30 juin 2017



5

## PÔLE ENTREPRENEURIAL

Accueil, Orientation	Formation
Espace Entrepreneurial	Accompagnement & Suivi
Pépinières d'entreprises	Financement
Incubation, Amorçage	Repreneuriat

RETOUR

AG CCI Meurthe-et-Moselle | 30 juin 2017



6

## ANIMATION DÉVELOPPEMENT ENTREPRISE

Réalisation de diagnostics CCI MAP  
150 prestations de services aux entreprises  
(innovation, qualité, accessibilité, numérique...)  
Expertises / Sociétés de services spécialisés  
Export / International  
Réseaux d'entreprises

RETOUR

AG CCI Meurthe-et-Moselle | 30 juin 2017



7

## DÉVELOPPEMENT DES HOMMES ET DES COMPÉTENCES

150 prestations de formation continue  
(management, RH, comptabilité, langues...)  
Apprentissage  
Groupement d'employeur  
Plateforme GPEC  
Ecoles de la 2<sup>e</sup> Chance, Insertion

RETOUR

AG CCI Meurthe-et-Moselle | 30 juin 2017



8

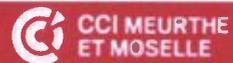
## INFRASTRUCTURES ET TERRITOIRES

Port de Nancy-Frouard  
Plateforme multimodale  
Champigneulles  
Grand Nancy Aéroport  
Technopôle  
Henri Poincaré

Centre de Congrès Prouvé  
Parcs des Expositions,  
foires  
ZAC (Toul, Lesménils...)  
Zones ATP

RETOUR

AG CCI Meurthe-et-Moselle | 30 juin 2017



9

## DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CLÉS

Matériaux  
Santé  
Numérique  
Energie  
Recherche et Développement  
Création de 300-500 emplois sur 5 ans / filière

RETOUR

AG CCI Meurthe-et-Moselle | 30 juin 2017



10

## INNOVATION

Diagnostic PME  
Sensibilisation numérique des entreprises  
Collaboration Grand Est Innovation  
Accélérateur de Start-Ups innovantes  
Usine du Futur

RETOUR

AG CCI Meurthe-et-Moselle | 30 juin 2017



L'objectif de ce travail est d'identifier pour chaque mission un organisme en pleine délégation et les acteurs restant en soutien.

Si on a une réponse pertinente pour chacune des missions, nous pouvons dire que l'ensemble du développement économique sur le territoire est assumé. On pourra ainsi contractualiser avec la Métropole, la Région et l'Université sur ce découpage et sur les domaines de responsabilité de chacun. Cette cartographie et ce découpage une fois validés sur le territoire de la Métropole, pourront être déclinés et dupliqués sur chaque territoire du département (Toulois, Lunévillois, Val de Lorraine, Pays Haut).

Une fois la décision politique validée dans chaque territoire et les missions distribuées, il faudra engager la réadaptation technique, monter en compétence pour apporter une présence territoriale de bon niveau.

La CCI ainsi deviendra un Centre de Ressources qui pour certaines missions et suivant le territoire assumera 90% de travail, pour d'autres couvrira 15%.

Ce schéma organisationnel sera présenté comme modèle de référence lors du séminaire de la CCI Grand Est le 2 octobre 2017.

A partir de ce schéma organisationnel du développement économique :

### Pourquoi une CCI METROPOLITAINE ?

- Parce qu'il y a 14 CCIM existantes pour 15 Métropoles
- Représentation, porte-parole, force de mobilisation
- Entreprises, réseaux, fédérations, branches professionnelles,,
- Innovation, création de richesses, attractivité, rayonnement
- Formation, insertion, solidarité, équilibre
- Maîtrise des dépenses publiques

## **Une dimension partenariale essentielle**

- Le temps des métropoles
- Une métropole du Grand-Nancy créative, innovante et entrepreneuriale
- Une CCI créatrice de richesse économique et de fraternité humaine
- Un terreau propice
- Un nouveau projet pour un nouveau monde

Le partenariat de la CCI avec la Métropole se reposera sur 4 défis :

### **1. Renforcer le rayonnement et l'attractivité de la Métropole**

- Co-construction, animation et mise en œuvre d'une stratégie de marketing territorial
- Exploitation d'équipements majeurs (Grand Nancy Aéroport, Port de Frouard, Terminal ferroviaire de Champigneulle)
- Actions communes en matière de développement de l'offre touristique

### **2. Encourager l'entrepreneuriat et l'innovation**

- Bâtir une offre métropolitaine d'accompagnement de l'entrepreneuriat : culture, accompagnement, hébergement...
- Faire de la Métropole un territoire d'innovation : animation du Technopôle Henri Poincaré, structure et développement des filières innovantes, accélérer la transition numérique des entreprises...

### **3. Favoriser la performance et le développement des entreprises**

Accompagnement

- des PME à potentiel de croissance
- de la transition des entreprises
- du développement à l'international des entreprises

### **4. Accompagner le développement des compétences et l'insertion**

Déploiement

- d'une plateforme «Ressources Humaines»
  - du groupement d'employeurs GECCILOR
- Développement et promotion
- de l'Ecole de la deuxième Chance de Nancy
  - de l'apprentissage

## Identité

Le Président François PELISSIER soumet à l'avis de l'Assemblée Générale trois scénarios de la nouvelle identité de la CCI Métropolitaine :

1)



2)



3)



*Après échanges, l'Assemblée Générale donne un avis favorable à la première proposition.*

Le Président François PELISSIER soumet au vote de l'Assemblée Générale la proposition de délibération sur la

### **Création de la Chambre de commerce et d'industrie Métropolitaine**

**Vu :**

- Le Code de commerce et particulièrement ses articles L710-1 et L711-1 ;
- Le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L5217-1 et L5217-2;
- Le décret n° 2016-490 du 20 avril 2016 portant création de la métropole dénommée «Métropole du Grand Nancy» ;
- L'avis du Bureau du 6 février 2017 ;

Prenant acte que Nancy, chef-lieu de la circonscription consulaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle et les 19 communes qui l'environnent, constituent désormais une métropole, la Chambre considère qu'il lui appartient désormais de s'adapter de façon positive à cette importante évolution institutionnelle. La métropole de Nancy est l'interlocuteur naturel de la Chambre qui, sans négliger ses implantations dans les Terres de Lorraine, le Pays-Haut, le Val de Lorraine et le Lunévillois, doit prendre en compte le rôle d'entraînement économique et social de la Métropole pour le développement de toute sa circonscription. Ainsi, usant de la faculté que lui donne la loi, la Chambre de commerce et d'industrie territoriale de Meurthe-et-Moselle entend devenir Chambre de commerce et d'industrie Métropolitaine et, par voie de conséquence, exercer par « priorité des compétences prévues pour les chambres de commerce et d'industrie territoriales [...] pour animer la vie économique, industrielle et commerciale du bassin de vie correspondant à sa circonscription, sans préjudice des compétences dévolues aux collectivités territoriales. »

**Sur le rapport du Président, la Chambre de commerce et d'industrie territoriale de Meurthe-et-Moselle décide :**

- À la date de la présente délibération, la Chambre de commerce et d'industrie territoriale de Meurthe-et-Moselle décide la substitution de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle existante en CCI Métropolitaine.
- Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de délibération*

Le Président François PELISSIER présente le Schéma du Pôle Entrepreneurial qui se décompose en dix pavés (*mission 5 du Schéma de Développement économique*) :

**1. Incubation – Amorçage**

Entreprenariat étudiant, université ;, grandes écoles  
Incubateurs et labos universitaires pour les PME  
Couveuses d'entreprises  
SAT

**2. Guichet public de la création**

Accueil et orientation des créateurs  
Enregistrement et création (CFE)

Formalités à l'international  
Financement public (dispositif Alizé...)

**3. Pépinières d'entreprises**

Maison de l'Entrepreneuriat (Villers-lès-Nancy et Nancy-Stanislas)  
Pont-à-Mousson, Longwy, Briey, Vandœuvre-lès-Nancy, Lésmenils, Lunéville, Neuves  
Maisons, Toul.

**4. Espace Entrepreneurial**

Espaces d'accueil et de coworking accessibles 24/24  
Accélérateur Innovation des strat-up et filières clés : Santé, Matériau, Numérique,  
Energie

**5. Hôtellerie d'entreprises**

Hôtel d'entreprises (+ de 5 ans, + de 5 salariés)  
Cellule de commerces à l'essai

**6. Accompagnement et suivi**

Diagnostics CCI Map  
Conseil et accompagnements PME  
Suivi personnalisé Strat-up  
Suivi professionnel TPE

**7. Formation**

Séminaire 5 jours pour Entreprendre  
Séminaire Accueil Créateur (20/an)  
Programme 120 heures du créateur

**8. Financement**

Levée de Fonds  
Opérations crowdfunding  
Interface avec les fonds d'investissements et les outils de financement

**9. Repreneuriat**

Accompagnement à la reprise-transmission d'entreprises  
Club cédants-repreneurs  
Modules de formation entrepreneuriat/repreneuriat

**10. Tutorat et parrainage**

Réseaux entrepreneuriaux  
Réseaux d'affaires, Clubs Parrainage d'entreprises  
Prix, mécénat

## Le pôle Entrepreneurial



*L'Assemblée Générale prend acte*

## **2 CAREP : (Centre d'Accueil et de Ressources pour Entreprises du Pays Val de Lorraine) : Reprise des actions détenues par ILP SADEPAR au capital du CAREP.**

Le Président François PELISSIER soumet au vote de l'Assemblée Générale la proposition de délibération.

*Vu*

- Le Code de commerce,

*Considérant*

- l'intention de la société ILP SADEPAR de céder 50 actions qu'elle détient au sein de la SA CAREP

*L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle, réunie le, dans ses locaux, 53 rue Stanislas à Nancy, sous la présidence de François PELISSIER,*

après présentation du rapport par le président,

après avoir constaté que le quorum est atteint,

*autorise le Président :*

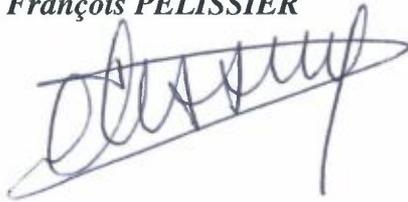
- à acquérir 50 actions détenues par ILP SADEPAR au capital du CAREP pour un montant de 56 000 €,

*charge le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle de l'exécution de la présente décision.*

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité cette proposition de délibération*

L'ordre du jour étant épuisé le Président François PELISSIER lève la séance à 20h00.

*Le Président,  
François PELISSIER*



*La Secrétaire,  
Christine BERTRAND*

